



Toute l'équipe du Castel Notre-Dame vous souhaite déjà la bienvenue et est impatiente de vous accueillir prochainement. Vous trouverez dans ces quelques pages les clés pour vous aider à préparer un séjour inoubliable sur notre site.

L'arrivée au Castel Notre-Dame

Un vaste parking situé à l'entrée du domaine est à votre disposition pour vous garantir une arrivée en toute sécurité.

Dirigez-vous avec vos bagages vers la cour intérieure du château qui se situe entre le château et le gîte et attendez l'arrivée d'un membre du personnel. Il vous accueillera avec plaisir et vous donnera les indications nécessaires à votre installation.

Déposez vos bagages sous le préau couvert du bâtiment où vous séjournerez en veillant à laisser un passage aisé. Par facilité, l'entreposage des bagages disposés le long des murs et répartis par groupe est idéal et facilitera votre installation. Les bagages seront montés dans les chambres au moment de votre installation, vers 16h, une fois que le nettoyage des bâtiments sera terminé. Notre personnel vous en informera.

Vous êtes maintenant prêts à disposer des parties communes du bâtiment où vous séjournerez et de l'ensemble des 4 hectares de parc.



Le préau couvert du château.



Le préau couvert du gîte.

La vie à l'intérieur des bâtiments

La propreté des lieux et l'hygiène

Afin de garder les lieux les plus propres possibles et accueillants, nous vous demandons de circuler dans les bâtiments avec des chaussures d'intérieur.

N'oubliez donc pas d'emporter vos pantouffles ou chaussures d'intérieur.

Pour assurer une hygiène maximale, nos matelas et coussins sont recouverts de housse spécifique et professionnelle.

N'oubliez donc pas d'emporter **vos drap housse, votre taie d'oreiller et votre sac de couchage ou couverture.**

Nous pouvons vous fournir des draps sur demande préalable au prix de 6,50€ par lit.

Nos détecteurs incendie sont très sensibles aux laques et déodorants en spray.

Il est donc préférable de **privilégier les déodorants en roller** afin d'éviter le déclenchement d'alarmes inutiles.

Le partage des lieux

Nous disposons d'un grand domaine muni d'un terrain de football, de basket-ball et de volley-ball ainsi que d'une plaine de jeux avec balançoires.

Le domaine appartient à tous, n'oubliez donc pas de **partager les lieux** et de **rester courtois.**

Pensez donc à **amener les différents ballons** nécessaires.

La détente

Afin d'occuper vos soirées, si vous n'avez pas prévu d'animations particulières, pensez à amener **vos jeux de sociétés.**

Nous tenons à votre disposition sur demande du **matériel sono** et un **projecteur.**

Vous aurez l'opportunité d'organiser une boom ou de visionner un film.

N'oubliez donc pas de réserver le matériel avant votre venue et de l'indiquer sur votre fiche séjour qui vous sera envoyée en fichier excel en pièce jointe à ce document.

Le wifi est disponible sur place pour les adultes.

N'oubliez pas de nous **demandez le code** à votre arrivée.



Sur le site, un espace **feu de camp** est présent. Si vous désirez en organiser un, **faites-en la demande dans votre fiche séjour** en y indiquant la date à laquelle vous souhaitez l'organiser afin que nous puissions réaliser les démarches administratives auprès de notre commune. Pensez à emporter la **charge de bois nécessaire**.

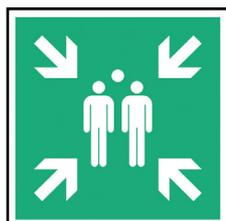
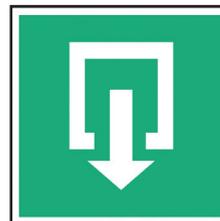


La sécurité

Pour des raisons de norme de sécurité incendie, **la liste complète des personnes participant au séjour** doit nous être communiquée le jour de votre arrivée dernier délai afin que celle-ci soit accessible aux pompiers en cas de sinistre. Il en va de votre responsabilité.

Important : un **briefing incendie et sécurité** d'environ 10 minutes doit être suivi par 2 personnes responsables le jour de votre arrivée. Merci de prévoir ce temps dès votre installation terminée et de désigner préalablement ces 2 personnes responsables au sein de votre groupe. Vous trouverez la procédure incendie sur la page suivante.

En cas d'urgence et/ou d'alerte incendie, il faut directement quitter les lieux en empruntant **les issues de secours** renseignées par le pictogramme suivant.



Les résidents doivent se rendre sur le **lieu de rassemblement** qui se situe sur le terrain de basket. Les bâtiments ne seront regagnés que lorsque l'alerte sera levée.

Nous ne sommes pas autorisés à distribuer des médicaments et à prodiguer des actes de soins à nos résidents. Pensez donc à amener **votre trousse de secours**.



Entre 20h et 7h30 du matin, il n'y a plus de membre du personnel présent sur le site.

C'est donc aux personnes responsables de gérer scrupuleusement la démarche d'urgence en cas de déclenchement d'une alarme.

C'est pour cette raison qu'il est primordial de suivre notre briefing lors de votre arrivée.

La **centrale de détection** pour le château et le bâtiment annexe se trouve dans le **couloir du château** à côté de la salle à manger.

Deux types d'alarme peuvent se déclencher :

1. Alarme FEU
2. Alarme DEFAUT technique

ALARME FEU

Une alarme peut se déclencher de 2 manières différentes :

- Par un **détecteur de fumée** situé dans chaque pièce au niveau du plafond
- Par un **bouton poussoir** situé à divers endroits stratégiques (nécessite une action humaine et spontanée)

Dès que le système détecte la présence d'un risque, les sirènes s'enclenchent afin de prévenir les résidents.

Le volume sonore est très puissant. Immédiatement, les responsables alarmes doivent se présenter à la centrale de détection et suivre la procédure en cas d'alarme incendie.

Pendant ce temps, les membres responsables font évacuer les bâtiments et font se rassembler les résidents sur le terrain de basket en attendant les instructions des responsables d'alarmes.

ALARME DEFAUT TECHNIQUE

L'alarme peut se mettre en défaut technique suite notamment à :

- Une panne d'électricité
- Un défaut sur le matériel, etc

Le tableau de contrôle se met alors à émettre un léger son aigu sans interruption.

Les responsables alarmes doivent se présenter à la centrale de détection et suivre la procédure en cas d'alarme défaut technique. La mise en défaut technique n'a pas d'influence sur l'alarme incendie qui reste dès lors opérationnelle.

En cas de feu, vous serez le premier interlocuteur des pompiers afin de leur donner tous les renseignements utiles à leur intervention.

En cas de problème, vous pouvez contacter :

Christophe HAINAUX, gestionnaire du centre, au 0473/44 00 40

Le contact avec la famille

Afin de donner des nouvelles à vos proches, nous pouvons fournir gratuitement à chaque résident une carte postale en échange d'une photo sur notre page facebook. Prévoyez donc d'**emporter un timbre poste pour chaque résident.**